L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

CONGO



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA | www.adiac-congo.com | N°5264 - MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026

COP 31

Passer des déclarations d'intention aux actes

A quelques jours de l'ouverture de la 31e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31) qui se tient à Antalya en Turquie, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, et le président de la 81e Assemblée générale des Nations unies, Khalilur Rahman, ont réitéré leur volonté de voir les Nations unies passer de simples déclarations d'intention aux actes. Les deux personnalités ont exprimé ce vœu lors d'un échange à Brazzaville où le diplomate onusien a pris part au lancement, le 6 novembre, de la Décennie mondiale pour le boisement et de reboisement, une initiative mondiale portée par le Congo adoptée en 2025.

Page 16



Khalilur Rahman à sa sortie d'audience/DR

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le CEO sensibilise à sa 3e édition des bourses



Les étudiants s'informant sur les bourses de recherche du CEO

Le Centre d'excellence d'Oyo pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (CEO) a organisé une sensibilisation des étudiants des universités Denis-Sassou-N'Guesso et Marien-Ngouabi au lancement de la troisième édition de son programme national de bourses de recherche pour les étudiants congolais inscrits en master 2 ou en doctorat.

Ces bourses comprennent une allocation mensuelle, un hébergement au CEO ainsi qu'un accès aux infrastructures de recherche, aux laboratoires et à un encadrement scientifique, conformément aux conditions du programme.

Page 16

Éditorial

A pérenniser

Page 2

FAUNE ET FLORE

Le Parc national de Conkouati-Douli menacé

Réunis le 9 novembre à Brazzaville, les acteurs de la société civile congolaise ont déploré la fragilisation dont est victime le Parc national de Conkouati-Douli du fait de l'exploration pétrolière qui menace ce sanctuaire de la biodiversité persistante. Dans une déclaration conjointe, ces organisations qui récusent toute activité pétrolière au sein de ce parc évoquent des risques environnementaux et climatiques allant bien au-delà de simples forages, notamment la fragmentation des habitats, l'augmentation de la pollution, l'accentuation des risques de braconnage et la hausse potentielle des émissions de gaz à effet de serre.



Les membres de la société civile rendant public leur communiqué

Page 2

VIH-SIDA

Une perspective élargie à l'accès aux traitements préventifs

La lutte contre le VIH pourrait franchir une nouvelle étape avec l'arrivée prochaine d'une version générique du lénacapavir autorisée par l'Agence américaine du médicament. Cette formulation préventive de longue durée devrait faciliter l'accès à la prophylaxie, notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, particulièrement en Afrique. Selon l'agence américaine du médicament, contrairement à la prophylaxie préexposition orale classique nécessitant une prise quotidienne, le lénacapavir se distingue par sa durée d'action prolongée. Il ne nécessite que deux injections sous-cutanées par an, une modalité susceptible de faciliter le suivi préventif et l'observance chez les personnes exposées au risque d'infection.

Page 9



Un échantillon du lénacapavir/DR

ÉDITORIAL

À pérenniser

Le concours « Ma thèse en 180 secondes » a révélé ses lauréats de cette année. Trois femmes et un homme, tous des doctorants des universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-N'Guesso, partenaires de l'Agence universitaire de la francophonie porteuse de l'initiative. Ils ont présenté leurs travaux de recherche en trois minutes, soit 180 secondes tel que le prévoient les règles du jeu.

À dire vrai, cet exercice de communication scientifique ne vise pas seulement à faire court. Il obéit également à la nécessité de montrer que la recherche scientifique ne doit pas seulement être menée, mais aussi et surtout être vulgarisée, valorisée, transformée en solutions utiles et pérennes susceptibles de répondre aux défis de développement auxquels le Congo est confronté.

Les étudiants-chercheurs se présentent à ce concours comme des hommes et des femmes capables d'innover et de contribuer au développement. Derrière une thèse, en effet, il n'y a pas qu'une problématique à décortiquer scientifiquement. Il y a surtout une ou des solutions pratiques aux problèmes existentiels dans différents domaines.

Dès lors, ce concours mérite d'être pérennisé et des initiatives similaires multipliées pour valoriser les résultats de la recherche scientifique et de l'innovation, développer une culture de transfert des connaissances dans le sens de ce que l'Unesco appelle la science ouverte.

Les Dépêches de Brazzaville

FAUNE ET FLORE

Le Parc national de Conkouati-Douli menacé

Les acteurs de la société civile congolaise se sont reunis, le 9 novembre, à Brazzaville pour déplorer l'exploitation et l'exploration pétrolière au sein du Parc national de Conkouati-Douli (PNCD). Dans une declaration qu'ils ont rendu publique, les membres des structures comme PGDF, CACO REDD, RENAPAC, REFADD ont salué les avancées politiques récentes du gouvernement tout en tirant la sonnette d'alarme face aux menaces persistantes qui pèsent sur ce sanctuaire de la biodiversité.

La société civile estime que ce patrimoine est aujourd'hui fragilisé par l'attribution de concessions pétrolières. Les blocs de Conkouati et de Niambi, respectivement attribués à la société chinoise China Oil Natural Gas Overseas Holding United et à la société Oriental Energy, chevauchent plus de la moitié de la superficie terrestre du PNCD et près de 90 % de ses zones humides protégées.

Les risques environnementaux et climatiques vont bien au-delà de simples forages : fragmentation des habitats, augmentation de la pollution, accentuation des risques de braconnage et hausse potentielle des émissions de gaz à effet de serre menacent durablement la zone.

Dans un esprit constructif, la société civile tient à saluer une avancée majeure de l'action publique, notamment la décision du Conseil des ministres du 7 octobre 2026 relative à la modification de la superficie du permis d'hydrocarbure Marine XXIV, opéré par la société ENI Congo.

Pour les plateformes de la société civile, cet acte constitue un précédent institutionnel important. Il démontre la capacité des autorités publiques à procéder au réexamen et à la modification des périmètres extractifs lorsqu'ils entrent en conflit avec les limites d'une aire protégée. Cet effort gouvernemental est perçu comme un signal fort qui doit désormais s'étendre à l'ensemble du parc.

Tout en encourageant cette dynamique de réajustement, les organisations formulent des exigences précises pour préserver l'intégrité du PNCD et respecter les engagements internationaux de la



Les membres de la société civile rendant public leur communiqué/Adiac

République du Congo, particulièrement l'Accord de Paris et la Convention sur la diversité biologique.

La société civile demande, en effet, que le principe de compatibilité appliqué à la partie maritime soit étendu aux concessions situées dans la partie terrestre du parc. Et rappelle qu'il est impératif de garantir le respect des conditions de vie, des droits d'accès à l'information, de participation effective et de consentement libre de la population environnante et vivant au sein du parc.

« Face à la situation, les organisations signataires réaffirment le caractère illégal et inconstitutionnel de toute activité pétrolière au sein du PNCD, exigent l'annulation immédiate des permis délivrés dans les limites du parc, et demandent la publication transparente de toutes les décisions administratives afférentes », explique la déclaration.

À l'approche de la COP 31, la société civile rappelle que les engagements climatiques doivent impérativement se traduire par des décisions publiques cohérentes et des mesures concrètes sur le terrain, afin de concilier développement énergétique et préservation des écosystèmes.

Créé en 1999, site Ramsar et inscrit sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'Unesco, le PNCD s'étend sur plus de 8 000 km². Il abrite une faune remarquable comprenant près de 900 gorilles de plaine de l'Ouest, 946 éléphants de forêt, 4 877 chimpanzés communs, 1 390 gorilles et 300 dauphins à bosse de l'Atlantique. Au-delà de sa biodiversité, il joue un rôle climatique crucial à travers le stockage de carbone et la régulation des cycles de l'eau, tout en assurant la subsistance d'environ 6 500 habitants.

Rude Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/ Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur: Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldron Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi,
Siméon Ntsayououlo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

AGRICULTURE

La ZAP de Mbinda désormais inaugurée

Le ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, Paul Valentin Ngobo, a récemment inauguré la Zone agricole protégée (ZAP) de Mbinda, dans le département du Niari, en présence du député de cette circonscription électorale unique, Pierre Mouandza.

Implantée à environ 6 km de la communauté urbaine de Mbinda, la ZAP de la localité compte en son sein dix groupements agricoles qui y cultivent, entre autres, du manioc, de l'arachide et des safous. *« La ZAP aujourd'hui est le fruit de la politique du chef de l'Etat. Depuis son implantation dans notre circonscription électorale, le ministre n'est jamais venu pour l'inauguration, pour montrer à la population que le gouvernement était fortement attaché à cette opération. Les producteurs commençaient à se lasser, à se décourager et même nous les autorités, on n'arrivait plus à faire passer le message, parce que la population n'y croyait plus »*, a témoigné Pierre Mouandza.

La visite du ministre de l'Agriculture et de l'Elevage dans cette localité frontalière du Gabon est un signé d'encouragement à la population afin qu'elle continue à travailler pour augmenter la production agricole. *« Mbinda est un district frontalier avec le Gabon, sa production permettra à ce que nous vendions même notre produit jusqu'au pays voisin. Donc, cette ZAP pour moi, en tant qu'élu de Mbinda, représente un élément très important et très capital. Elle va permettre à la population non seulement de consommer mais aussi de vendre les produits à l'extérieur du pays. C'est ce qui fera que nous nous impliquions davantage pour que cette ZAP puisse aller de l'avant »*, s'est engagé l'élu de Mbinda.

Pour la concrétisation de la noble ambition, l'État prend en charge le labour mécanisé avec des tracteurs, la fourniture de semences, de fertilisants, de boutures, y compris l'encadrement technique permanent. Des actions fortement saluées par les producteurs agricoles. *« Au nom de la ZAP de Mbinda, je vous certifie et vous assure que vous ne serez jamais déçus. La preuve, nous avons commencé sans moyens, sans ces outils, mais puisque nous les avons reçus, soyez-en sûrs que la production sera augmentée. Merci beaucoup, nous saurons comment en faire bon usage »*, a promis le responsable de la ZAP de Mbinda, Marcel Bakota.



Paul valentin Ngobo visitant les groupements agricoles en compagnie de Pierre Mouandza/DR

Valoriser les excédents de production sur les marchés

L'administrateur maire de la communauté urbaine de Mbinda, Martin Elenga, de son côté, a salué le management de Paul Valentin Ngobo à la tête du ministère de l'Agriculture. Ce qui inspire, a-t-il dit, admiration, respect et confiance. *« En fondant votre action sur la valorisation de la terre, vous faites œuvre utile, car la terre ne trahit jamais. Votre vision place le producteur local au centre de cette activité essentielle qui nourrit des milliers de Congolais. Il s'agit donc de booster le potentiel agricole, d'accroître la productivité »*, a-t-il indiqué, au nom du sous-préfet de Mbinda empêché.

Inaugurant officiellement cette ZAP, le ministre de l'Agriculture et de l'Elevage a déclaré que Mbinda est une porte d'entrée stratégique du Congo et son avenir s'écrit désormais au présent. Selon Paul Valentin Ngobo, si l'histoire industrielle a tourné une page, la richesse la plus sûre, la plus fidèle de Mbinda est toujours là. Il s'agit notamment de la fertilité exceptionnelle de ses terres forestières et savanicoles. *« Pendant trop longtemps, on a parlé de Mbinda au passé. On a évoqué avec nostalgie les grandes heures du chemin de fer, du téléphérique et de l'exploitation du manganèse. Lorsque ces activités se sont arrêtées, beaucoup ont cru que le destin économique de Mbinda s'était arrêté avec elles, laissant nos jeunes dans le doute et nos familles face au défi de l'enclavement. Aujourd'hui, à travers la mise en œuvre de ce programme, impulsé par son excellence, monsieur le président de la République, nous venons dire haut et fort, Mbinda n'est pas le bout du chemin »*, a-t-il affirmé, estimant que la création de cette ZAP est une réponse concrète aux doléances portées par le député de Mbinda à l'hémicycle.

Au regard de la position géographique de cette sous-préfecture, l'ambition du gouvernement, à travers cette ZAP, est, a-t-il dit, de poser des bases solides pour renforcer durablement l'autonomie alimentaire du district et valoriser les excédents de production sur les marchés locaux et frontaliers. C'est ainsi qu'il a demandé aux groupements bénéficiaires de sortir de l'agriculture de survie pour entrer dans l'agriculture qui enrichit son producteur.

Parfait Wilfried Douniama

DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

Plus d'un milliard FCFA pour la réhabilitation de la route Akou-Mbon

Le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, a lancé le 7 novembre les travaux de réhabilitation de la route Akou-Mbon, dans le département des Plateaux, dont le coût est évalué à 1 281 121 461 FCFA.

La réhabilitation de la route Akou-Mbon, longue de 69 km, traduit l'engagement du gouvernement à connecter les villes et villages du pays, tout en mettant un terme au calvaire que les habitants de Mbon vivent au quotidien. Une fois réhabilité, ce tronçon va transformer la mobilité et relancer l'économie locale. La durée des travaux est fixée à six mois. *« La réhabilitation de cette route permettra notamment d'améliorer l'accès au marché, aux structures scolaires et de santé, de réduire les coûts de transport et les temps de rejet, de stimuler les échanges commerciaux et la dynamique économique locale »*, a indiqué le directeur général de l'Entretien routier, Francis Landry Ngueloundou.

Autorités locales, parlementaires, partis de la majorité présidentielle et population ont tous marqué leur adhésion à cette initiative salvatrice. *« Nous sommes les plus heureux, nous avons beaucoup attendu ce moment, parce que notre demande date déjà de plusieurs décennies et aujourd'hui elle se matérialise. J'ai toujours dit aux habitants de Mbon que le président de la République quand il promet, il finit par réaliser. Et aujourd'hui le concret est là »*, s'est réjoui le député de la circonscription électorale unique de Mbon, Alphonse Gantselé.



Juste Désiré Mondelé lançant les travaux à bord d'un engin/DR

La fin de ces travaux est attendue par les bénéficiaires qui y voient une occasion pour écouler leurs marchandises vers les grands centres urbains. *« Lorsqu'on parle du foufou de Djambala, en réalité ce foufou provient de Mbon. Malheureusement, ce foufou est voué à la consommation locale au même titre que la pomme de terre. Les safous tombent seuls et pourrissent par manque de moyens de communication, je crois que cette voie va désenclaver non seulement le district mais aussi les mentalités »*, espère le conseiller départemental des Plateaux, élu à Mbon, Armand Saturnin Étoua.

De leur côté, les sages de la localité ont profité de cette occasion pour soumettre au ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier d'autres doléances majeures, notamment le manque de l'eau potable et de l'électricité.

Accompagné de son collègue Luc Joseph Okio, natif de Djambala, le ministre Juste Désiré Mondelé s'est engagé à transmettre les doléances de la population à qui de droit. *« C'est grâce au président de la République que ces travaux vont se réaliser et je peux vous garantir que les délais seront respectés ainsi que les normes. Considérez que les autres doléances que vous avez formulées ici, vous avez parlé de l'électricité et de l'eau, vont être présentées sans rien changer à son excellence monsieur le président de la République, chef de l'état. De même ce précieux cadeau que vous lui avez donné et le courrier, votre humble serviteur que je suis, fera en sorte que ce colis arrive aussi tel que vous l'avez remis au chef de l'Etat »*, a-t-il assuré.

P.W.D.

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

N° CG-PSIPJ-007-F-DC-26

POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES, DE LOGICIELS ET DE PERIPHERIQUES AU PROFIT DU REGISTRE SOCIAL UNIQUE (RSU)

République du Congo
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes
Crédit N° 71140-CG
N° de référence (selon le Plan de Passation de Marchés) : CG-PSIPJ-266-F-DC-26

1.La République du Congo a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le Projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'équipements informatiques, de logiciels et de périphériques au profit du Registre Social Unique (RSU).

L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'équipements informatiques (postes de travail, ordinateurs portables, moniteur, vidéoprojecteur, imprimantes, stabilisateurs et rallonges sécurisées), de logiciels (virtualisation, antivirus, Windows Server, suite bureautique) et de périphériques, en lot unique.

2.La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'Annexe XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février et septembre 2025.

3.Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet PSIPJ et prendre connaissance du dossier de demande de cotations à l'adresse ci-après : sise dans l'enceinte de la forêt de la Patte d'Oie, derrière le Tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé, Brazzaville ; Tél : (+242) 06 135 90 90 ; E-mail : cpm@psipj.com , de 9 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

4.Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés, en version papier ou électronique, auprès de l'UGP-PSIPJ ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessus.

5.Les offres devront être remises à la cellule de passation des marchés de l'UGP-PSIPJ au plus tard le mercredi 25 novembre 2026 à 12 heures 00 (heure de Brazzaville), en quatre (4) exemplaires, un (1) original, trois (3) copies et une version électronique (clé USB). L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 12 heures 30, dans la salle de réunion de l'UGP-PSIPJ ; les soumissionnaires qui le souhaitent peuvent y assister. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises hors délai ne seront pas acceptées.

6.Aucune garantie de soumission n'est exigée. Les soumissionnaires devront joindre à leurs offres les pièces administratives suivantes, en cours de validité :

- Leur numéro d'Identification Unique (NIU) ;
- Leur attestation de registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- Le SCIEN et le SCIET ;
- La Licence Unique d'Exploitation des Entreprises (LUEE) ;
- La patente en cours de validité ;
- L'Attestation de non-redevance fiscale (ANR) ;
- Un certificat de non-faillite
- Le Quitus de la CNSS.

7.Les offres resteront valables pendant quarante-cinq (45) jours à compter de la date limite de remise ci-dessus. Les fournitures seront livrées et installées au siège du RSU à Brazzaville, dans un délai de trente-cinq (35) jours calendaires.

8.L'UGP-PSIPJ se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toutes les offres, ou d'annuler la procédure de demande de cotations, à tout moment avant l'attribution du marché.

9.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ)
Adresse : sise dans l'enceinte de la forêt de la Patte d'Oie, derrière le Tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé, Brazzaville
Numéro de téléphone : (+242) 06 135 90 90
Adresse électronique : cpm@psipj.com

Fait à Brazzaville, le
Le Coordonnateur
Antoine Régis NGAKEGNI

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

N° CG-PSIPJ-006-F-DC-26

POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA MISE EN SERVICE ET LA MAINTENANCE D'UN SYSTEME SOLAIRE HYBRIDE RACCORDE AU RESEAU PUBLIC ET AU GROUPE ELECTROGENE, AU PROFIT DU REGISTRE SOCIAL UNIQUE (RSU)

République du Congo
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes
Crédit N° 71140-CG
N° de référence (selon le Plan de Passation de Marchés) : CG-PSIPJ-267-F-DC-26

1.La République du Congo a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le Projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance pendant un (01) an d'un système solaire hybride au profit du Registre Social Unique (RSU).

L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance d'un système solaire hybride avec champ photovoltaïque, raccordé au réseau public avec prise en charge du groupe électrogène, en lot unique.

2.La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'Annexe XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février et septembre 2025.

3.Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet PSIPJ et prendre connaissance du dossier de demande de cotations à l'adresse ci-après : sise dans l'enceinte de la forêt de la Patte d'Oie, derrière le Tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé, Brazzaville ; Tél : (+242) 06 135 90 90 ; Email : cpm@psipj.com , de 9 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

4.Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés, en version papier ou électronique, auprès de l'UGP-PSIPJ ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessus.

5.Les offres devront être remises à la cellule de passation des marchés de l'UGP-PSIPJ au plus tard le mercredi 25 novembre 2026 à 12 heures 00 (heure de Brazzaville), en quatre (4) exemplaires, un (1) original, trois (3) copies et une version électronique (clé USB). L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 12 heures 30, dans la salle de réunion de l'UGP-PSIPJ ; les soumissionnaires qui le souhaitent peuvent y assister. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises hors délai ne seront pas acceptées.

6.Aucune garantie de soumission n'est exigée. Les soumissionnaires devront joindre à leurs offres les pièces administratives suivantes, en cours de validité :

- L'autorisation du fabricant ou de son représentant agréé ;
- Leur numéro d'Identification Unique (NIU) ;
- Leur attestation de registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- Le SCIEN et le SCIET ;
- La Licence Unique d'Exploitation des Entreprises (LUEE) ;
- La patente en cours de validité ;
- L'Attestation de non-redevance fiscale (ANR) ;
- Un certificat de non-faillite ;
- Le quitus de la CNSS.

7.Les offres resteront valables pendant quarante-cinq (45) jours à compter de la date limite de remise ci-dessus. Les prestations seront exécutées à Brazzaville, dans les locaux du RSU, dans un délai de quarante-cinq (45) jours calendaires.

8.L'UGP-PSIPJ se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toutes les offres, ou d'annuler la procédure de demande de cotations, à tout moment avant l'attribution du marché.

9.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ)

Adresse : sise dans l'enceinte de la forêt de la Patte d'Oie, derrière le Tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé, Brazzaville

Numéro de téléphone : (+242) 06 135 90 90

Adresse électronique : cpm@psipj.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur
Antoine Régis NGAKEGNI

40è JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

Plus de 3 000 plantes mises en terre sur le site de Nguela Dihoulou

Situé au village Ngamambou, dans le district de Kinkala, au cœur du département du Pool, le site de Nguela Dihoulou avec ses terres fertiles a servi de cadre à la cérémonie de planting d'arbres, à l'occasion de la célébration de la quarantième édition de la Journée nationale de l'arbre le 6 novembre. La cérémonie a été placée sous les auspices du préfet du département du Pool, Jules Monkala-Tchoumou, qui avait à ses côtés la directrice générale du mémorial Pierre- Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa, marraine de l'édition dans le Pool, ainsi que les personnalités dudit département.

Comme lors de la cérémonie du 6 novembre 2025, la célébration de cette année a mobilisé les forces vives du département du Pool, venues nombreuses pour planter les arbres afin de préserver leur environnement marqué par la dégradation du couvert végétal. A cette occasion, plus de trois mille plantes, notamment acacias, citronnées et eucalyptus, ont été mis en terre. Le directeur départemental de l'Économie forestière, Basile Niamatelé, a expliqué le sens de l'événement. «*Chaque année, le 6 novembre, notre pays rappelle à chaque citoyen son devoir de planter et d'entretenir un arbre fruitier ou forestier. La Journée nationale de l'arbre de cette année révèle une portée particulière. Elle s'inscrit dans la dynamique des Nations unies pour le boisement et le reboisement*», a-t-il signifié.

Les personnalités présentes ont été éblouies après avoir constaté l'évolution des arbres qu'elles avaient plantées le 6 novembre 2025, un an après. C'est le cas de la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza qui s'est réjouie du fait que ces arbres contribuent déjà à la préservation de la biodiversité. «*Je suis tellement émue, je dirai heureuse, parce que les arbres que nous avons plantés, il y a un an de cela, ont été tellement bien entretenus. Et là, nous sommes devant l'arbre que moi-même j'ai planté le 6 novembre 2025. Quand on l'entretien, la nature vous offre le meilleur. C'est un bonheur pour moi de me retrouver devant cet arbre qui m'appartient en réalité. J'espère qu'on va l'appeler Belinda*», a indiqué la marraine de l'édition dans le Pool.



Mgr Ildevert Mathurin Mouanga plantant l'arbre devant le Préfet du département et la marraine de l'édition du Pool/DR

Un «baobab de la paix» pousse à grande vitesse

Comme la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, le préfet du département du Pool, Jules Monkala-Tchoumou, a indiqué que cette opération de planting constitue avant tout un appel à l'action collective en faveur de la protection des sols et de l'amélioration du cadre de vie des populations. «*Nous sommes très contents, très satisfaits, parce que la journée d'aujourd'hui comme d'ailleurs l'année passée a mobilisé beaucoup de personnes. Il y a un an, nous avons planté un baobab qui a été nommé le «baobab de la paix». Et un an après, nous sommes venus pour dévoiler la plaque. C'est aussi pour rappeler qu'il fut un moment où les autorités de ce pays sous l'impulsion du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, ont apporté le message de la paix. Et ici, nous souhaitons que ça soit un arbre d'inspiration pour nous tous, pour que la paix soit véritablement une réalité dans ce département*», a signifié le préfet.

L'évêque de Kinkala, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, n'a pas caché ses sentiments, lorsqu'il estime que la croissance de ce «baobab de la paix» traduit aussi l'appropriation progressive par les populations des valeurs de paix et de réconciliation qu'il incarne. «*Voir cet arbre être entretenu, avec des feuilles vertes, ça veut dire que la population a compris le sens de ce symbole. Et tout à l'heure, nous étions de l'autre côté où nous avons regardé aussi comment un an après ces plantes ont grandi*», a dit l'évêque de Kinkala.

Rappelons que la Journée nationale de l'arbre a été instituée par le président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso.

Bruno Zéphirin Okokana

Moutamba n'est pas resté en marge

A l'initiative du sous-préfet de Moutamba, dans le département du Niari, Justin Missié, des plants ont été mis sous terre, le 6 novembre, au collège Tsimba de la localité.

La tradition a été respectée à Moutamba, à l'occasion de la célébration de la 40e Journée nationale de l'arbre. Accompagné des corps constitués et des élèves, le sous-préfet de Moutamba a accompli son devoir civique en plantant un arbre. « *Nous avons obéi aux instructions du chef de l'État en plantant des arbres au stade du collège de Tsimba* », a déclaré Justin Missié en substance.

A l'heure où les changements climatiques sont devenus un enjeu mondial, planter un arbre de son choix pour protéger l'environnement n'est plus un simple acte, mais un impératif. En instituant la Journée nationale de l'arbre depuis 1984, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avait bien perçu le danger depuis des décennies.



Justin Missié s'apprêtant à planter des arbres, entouré des corps constitués locaux et des élèves/DR

La particularité de la 40e édition est qu'elle a coïncidé avec le lancement de la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement. Invitant à inverser la tendance à détruire les forêts pour renforcer le couvert forestier, Denis Sassou N'Guesso a déclaré que la date du 6 novembre 2026 marque « *le point de départ d'une mobilisation nationale et internationale en faveur de la forêt* ».

Parfait Wilfried Douniama

HeSP

LA BANQUE MONDIALE

L'AVIS A DEMANDE DE COTATION
N° CG-HeSP-010-F-DC-26
ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE, FOURNITURES DE BUREAU ET MOBILIER DE BUREAU EN TROIS LOTS DISTINCTS AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement N° IDA V79210-CG
République du Congo
Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP)
N° de référence (selon le Plan de Passation de Marchés) : CG-HeSP-010-F-DC-26

1.La République du Congo a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le Projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer le paiement au titre du marché relatif : Lot 1 : acquisition du Matériel informatique, Lot 2 : acquisition des fournitures de bureau et Lot 3 : acquisition du Mobilier de bureau au profit de l'Unité de Gestion du Projet.
L'Unité de Gestion du Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour :
-Lot 1 : acquisition du matériel informatique ;
-Lot 2 : acquisition des fournitures de bureau ;
-Lot 3 : acquisition du mobilier de bureau.

2.La procédure de Passation de Marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Septembre 2025 ».

3.Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP) de de 8 h 00 à 12H 00 et de 13h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi pour prendre connaissance du dossier de demande de cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous.

4.La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

5.Les offres devront être remises à la cellule de Passation de marchés de l'Unité de Gestion du Projet HeSP au plus tard le 24 novembre 2026 à 12 heures 00 minute, heure locale en un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux de l'Unité de Gestion du Projet HeSP à partir de 12h 30 minutes et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.

6.Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, le dossier de Demande de Cotations peut être obtenue gratuitement au siège du Projet HeSP.

7. Les offres resteront valables pendant soixante (60) jours à compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront à Brazzaville, dans les locaux du Projet HeSP.

8.La Cotation présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants :

-la lettre de cotation, datée et signée par le responsable de l'entreprise ou toute personne mandatée à cet effet ;
-le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment daté et signé ;
-le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé ;
-le dossier fiscal complet avec le RCCM ayant le domaine qui cadre avec l'objet du présent marché ;
-la Licence Unique d'Exploitation des Entreprises (LUEE) dont l'activité principale correspond à l'objet du présent marché.

9.L'UGP HeSP se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

10.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP).
Adresse : Tours Jumelles, à la Tour du Business Center (14ème étage, porte 1402), à Mpila au plus tard le 24 novembre 2026 à 12H00, heure locale avec la mention : « lot 1 : Acquisition du matériel informatique, lot2 : acquisition des fournitures de bureau et/ou lot 3 : Acquisition du mobilier de bureau » suivant le/les lot(s) choisi (s).
Contacts
(+242) 06 725 31 91 / msp.projet.hesp@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 11 novembre 2026.

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION – PROJET DE SECURITE SANITAIRE – HeSP – LE COORDONATEUR – UNITE DE GESTION DU PROJET – CONGO

Le Coordonnateur

Dr Jean Claude EMEKA

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI)
SERVICE DE CONSULTANTS
(Consultant Individuel)
AMI N° 13/MAE/PD2AC/UGP-CPM/26
Intitulé de la Mission : Relatif au recrutement d'un Comptable du Projet PADeP

LA BANQUE MONDIALE

Contexte :
Le Gouvernement de la République du Congo entend mettre en œuvre, avec l'appui de la Banque mondiale, le Projet de Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture au Congo (PADeP). Le Projet vise à améliorer le rapport coût-efficacité, l'accès au marché et la résilience des chaînes de valeur de l'aviculture et de l'aquaculture au Congo.
Le Projet intervient sur les principales chaînes de valeur du maïs, du soja, de l'alimentation animale, de l'aviculture et de l'aquaculture, au bénéfice notamment des producteurs, transformateurs, distributeurs, fournisseurs de services et autres acteurs privés. Il privilégie une approche intégrée des chaînes de valeur et le regroupement des interventions autour de Zones Agricoles Protégées (ZAP).
Dans le cadre de la préparation du dit projet, le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don destiné à soutenir les activités préparatoires. Ainsi, une partie de ce don sera utilisée pour le recrutement d'un(e) Comptable, chargé(e) d'assurer la gestion et le suivi des opérations financières du projet.

Objectif de la mission
Le/la Comptable aura pour mission d'assurer la gestion financière, comptable et budgétaire du Projet conformément aux procédures de la Banque mondiale et au manuel de procédures administratives, financières et comptables du projet. Il/elle veillera à la régularité, à la sincérité et à la fiabilité des comptes et des états financiers.

Qualifications et Profil Recherché
•Être titulaire d'un diplôme BAC+3 en comptabilité, gestion financière, gestion des administrations ou diplôme équivalent ;
•Avoir acquis au cours des trois dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente cumulée d'au moins dix-huit mois comme comptable dans une administration publique, un projet de développement, ou un cabinet comptable, ou comme auditeur junior dans un cabinet d'audit ;
•Une expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout considérable ;
•Avoir une maîtrise d'un système comptable informatisé d'organisation ;
•La maîtrise du logiciel TOMPRO (quelle que soit la variante) est un atout ;
•Être formé au SYCEBNL est un atout ;
•Avoir une très bonne maîtrise de la suite bureautique (Word, Excel, Power Point) et des courriers électroniques ;
•Présenter des qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale et travail sous pression ;
•Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;
•Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout ;
•Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
•Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisées, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

Lieu et durée de la mission
La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.
Une période probatoire de trois (03) mois sera accordée au Comptable, au cours de laquelle il/elle devra produire a minima la comptabilité et les documents comptables, ainsi que soumettre dans FundsChain tous les documents support des dépenses. L'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque.

Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus. Le Comptable résidera à Brazzaville, mais il/elle est appelé(e) au besoin à se déplacer dans toutes les zones d'exécution du projet.
Méthode de sélection
Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste retreinte avant la signature d'un éventuel contrat.
Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.
Un candidat sera retenu conformément aux clauses 7.22 et 7.36 du Règlement de Passation de Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en Septembre 2025.
Un contrat de travail sera signé entre le Projet PADeP et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée au Comptable.

Dépôt des candidatures
Les manifestations d'intérêt devront être soumises en ligne aux adresses emails suivants : saphirdevinfos@gmail.com ou personnelpadep@gmail.com au plus tard le 24 novembre 2026 à 16h00 précises (heure locale), en portant la mention : « Recrutement du comptable du Projet PADeP ».

NB : Les termes de référence (TDR) ainsi que le modèle de CV peuvent être téléchargés via les liens ci-dessous :

GoogleDrive:https://drive.google.com/drive/folders/1mvrJrlcozy4opdpTuP9s14ArG5vVOynV?usp=drive_link

MEGA: https://mega.nz/folder/2xowTQTY#IIlUtyEvCQ91HRZAB73rTA

Ils peuvent également être obtenus sur demande par courriel de candidature ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 09 novembre 2026

Le Coordonnateur du Projet ProClimat

Mexans Sosthène MAYOUKOU

40è JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

Des jeunes associés au planting d'arbres

À l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, célébrée le 6 novembre en République du Congo, Eni Congo a organisé la campagne de planting d'arbres et de sensibilisation à la protection de l'environnement au Centre d'appui technique et de ressources professionnelles (Catrep) situé au village Mboukou dans le district de Hinda, département du Kouilou.

Plus de 1227 arbres et plants ont été mis en terre par plus de 160 jeunes, des représentants des institutions étatiques et privées et des agents d'Eni Congo en contribuant à la protection de l'environnement et à la sensibilisation des générations futures à s'approprier les bons réflexes de préservation de la nature et des écosystèmes. Les arbres et plants plantés vont constituer une barrière végétale sur plus de 1,6 km ainsi que l'enrichissement des espaces verts existants du centre. *« Pour Eni Congo, soutenir le développement du pays signifie investir dans les personnes, renforcer les compétences locales et créer des opportunités pour les générations futures. C'est pourquoi cette initiative, menée au Catrep dans la zone du Projet intégré de Hinda, revêt une importance particulière »*, a déclaré Alberto Nocerino, directeur général d'Eni Congo.



Le DG d'Eni Congo arrosant l'arbre planté/Adiac

Pour Eni Congo, les plantations constitueront également un support pédagogique concret pour les apprenants du Catrep qui contribuent au renforcement de la formation agricole et à la promotion de pratiques durables de gestion des terres. Les jeunes sont au cœur de cette initiative mise en œuvre en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Elle mobilise 162 élèves et apprenants issus du campus Enrico-Mattei, du lycée agricole de Ngoyo, du centre de formation Don Bosco et du Catrep.

En outre, chaque arbre portera le nom de l'un des jeunes afin de les encourager à suivre son développement au fil du temps. Les représentants des institutions et de l'entreprise ont procédé à la plantation d'un baobab, symbole de leur engagement commun en faveur de la protection du patrimoine naturel de la région et de la préservation de l'environnement pour les générations futures. Cette initiative a été vivement saluée par Emile Mabioko Boukala, sous-préfet du district de Hinda. Eni est présente en République du Congo depuis 1968, avec une production brute actuelle d'environ 160 kboe/j en 2026. La société développe les ressources de gaz destiné aussi bien au marché domestique qu'au marché international du gaz naturel liquéfié.

Hervé Brice Mampouya

JEUNESSE ET LE SPORT

Hugues Ngouélondélé échange avec des parlementaires français

Après plus de treize ans d'absence, le groupe d'amitié France-Congo de l'Assemblée nationale française effectue un séjour de travail en République du Congo. La délégation conduite par sa présidente, Nadège Abomangoli, a échangé, le 5 novembre à Brazzaville, avec le ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Hugues Ngouélondélé, sur les questions de sport et de jeunesse.

L'avenir et l'encadrement de la jeunesse qui représente plus de 70 % de la population congolaise ainsi que le renforcement des synergies sportives entre la France et le Congo ont été au centre des échanges entre les deux délégations.

La problématique des sportifs binationaux a constitué l'un des volets majeurs des discussions. Alors que le Congo prépare sa confrontation du 12 novembre contre les Comores, avec plus de vingt joueurs binationaux attendus, le ministre Hugues Ngouélondélé a insisté sur la nécessité de poursuivre la sensibilisation auprès de la diaspora.

« Défendre les couleurs du Congo doit relever d'une démarche sincère », a souligné Nadège Abomangoli, exprimant sa volonté d'aider à faciliter le dialogue avec les jeunes talents évoluant en France.

Les deux parties ont également salué les réussites en matière de formation, à l'image de l'académie de football d'Oyo, dans la Cuvette, développée avec l'appui technique des Français. Un modèle à consolider pour structurer les futures générations d'athlètes.



Les deux parties lors des échanges/Adiac

Insertion sociale et responsabilité parentale

Face aux défis complexes de la délinquance et des crises sociales, Hugues Ngouélondélé a présenté les initiatives concrètes déployées par l'État congolais. Le centre d'insertion et de réinsertion d'Aubéville accueille déjà plus de deux cents jeunes pour des programmes de rééducation et de préparation professionnelle, préfigurant l'ouverture de nouvelles structures sur l'ensemble du territoire national.

Le ministre a toutefois rappelé que la réponse publique ne peut agir seule. Selon lui, la conscientisation et la responsabilisation des familles demeurent le premier rempart pour l'encadrement des jeunes.

Cette rencontre pose les jalons d'un partenariat renouvelé, axé sur le sport-santé, le développement des infrastructures municipales et l'accompagnement d'une jeunesse connectée et actrice de son avenir.

Rude Ngoma

RELIGION

Une messe à Brazzaville pour la paix au Proche-Orient

Le 8 novembre, une messe a été célébrée en la paroisse Saint-François d'Assise de Brazzaville avec une seule intention : la paix au Proche-Orient.

La célébration eucharistique selon le rite catholique maronite, en arabe et en français, a été présidée par Mgr Simon Faddoul, évêque de l'éparchie maronite d'Afrique, résidant à Abuja, au Nigeria.

La communauté catholique des chrétiens d'Orient résidant sur les deux rives du fleuve Congo qui y a pris part, aux côtés des autorités congolaises, a élevé sa voix pour implorer la paix. *« Nous remercions les autorités congolaises et l'ensemble du peuple congolais. Dans un élan de solidarité, nous prions avec eux pour la paix au Proche-Orient et dans le reste du monde »,* a indiqué l'évêque de l'éparchie maronite d'Afrique dans son homélie.

Mgr Simon Faddoul a insisté, par ailleurs, non seulement sur l'ouverture, l'amour, la tolérance mais aussi et surtout sur l'entente entre les peuples. Cette messe, soulignons-le, a été organisée par l'aumônerie nationale des cadres catholiques, des élites, des hommes et des femmes politiques sous le haut patronage de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo. Ainsi, l'aumônier national, l'abbé Jonas Koudissa, s'adressant à l'assemblée majoritairement constituée de la communauté libanaise orientale, a remercié tous les acteurs impliqués dans la réussite de cette célébration eucharistique. Il a imploré le « Prince de la paix » d'exaucer les prières élevées à cette occasion.



Célébration de la messe pour la paix au Proche-Orient/Adiac

Rominique Makaya

Conkouati-Douli célèbre la 40e Journée nationale de l'arbre
Plus de 500 plants mis en terre

Célébrée le 6 novembre, la 40e Journée nationale de l'arbre s'est traduite au Parc National de Conkouati-Douli par une grande opération de plantation. Organisée le 7 novembre, cette activité a permis de répondre aux enjeux de dégradation des écosystèmes identifiés comme l'une des principales menaces pesant sur le Parc National. À travers la plantation d'arbres, elle a contribué aux efforts de restauration écologique et à la préservation de la biodiversité du parc.



Placée sous le patronage du Sous-préfet du District de Nzambi et du Directeur Département de l'économie forestière du Kouilou, cette cérémonie a connu la participation des représentants des communautés locales qui ont répondu en nombre à l'appel. De nombreux représentants des villages voisins de Mpella, Sialivakou, Ngoumbi et Tandou Ngoma ont pris part à l'événement, rappelant que la préservation de la forêt est avant tout l'affaire de celles et ceux qui vivent à ses côtés.

Plus de 500 plants ont été mis en terre non loin du village de Ngoumbi, dans une zone préalablement identifiée par l'équipe de conservation et de recherche du Parc. Autorités, chefs traditionnels, villageois et agents du Parc se sont retrouvés dans un même élan d'union et d'engagement communautaire en faveur de l'environnement.



Une équipe de TeleCongo, dépêchée sur place, a immortalisé ces moments afin de les partager avec le plus grand nombre.

Au-delà du symbole, cette journée rappelle que chaque arbre planté est un engagement pour la forêt, pour la biodiversité et pour les générations futures.



La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°11 de la rue Makoko, Poto-Poto 2, à proximité de la rue Mbochi arrêt le Métro (réf : centre de santé Soeur-Martin).

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Matondo Bouénimio Miracle-Eden.

Je désire désormais être appelé Matondo Miracle-Eden.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

TRAITEMENT DU VIH/SIDA

Le générique du lénacapavir bientôt commercialisé

La lutte contre le VIH pourrait franchir une nouvelle étape avec l'arrivée prochaine d'une version générique du lénacapavir. Autorisée par l'Agence américaine du médicament, cette formulation préventive de longue durée devrait faciliter l'accès à la prophylaxie, notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, particulièrement en Afrique.

La commercialisation prochaine de la version générique du lénacapavir suscite de l'espoir dans la lutte contre le VIH/sida, après plusieurs décennies de combat contre la pandémie. Le laboratoire pharmaceutique indien Dr. Reddy's a annoncé récemment avoir obtenu le feu vert de la Food and Drug Administration (FDA), l'agence américaine du médicament, pour la commercialisation d'une version générique de cet antirétroviral.

Cette annonce constitue une avancée dans la perspective d'élargir l'accès aux traitements préventifs contre le virus. Contrairement à la prophylaxie pré-exposition (PrEP) orale classique, qui nécessite une prise quotidienne, le lénacapavir se distingue par sa durée d'action prolongée. Il repose sur deux injections sous-cutanées par an, une modalité susceptible de faciliter le suivi préventif et l'observance chez les personnes exposées au risque d'infection.



Un échantillon du lénacapavir/DR

Outre le protocole observé, le coût annoncé constitue un autre argument en faveur de cette innovation. Le générique devrait être proposé à environ 40 dollars par personne et par an, soit près de 24 000 FCFA. Il serait destiné à 120 pays à revenu faible ou intermédiaire, conformément aux dispositions de la licence accordée par Gilead Sciences, le laboratoire américain à l'origine du médicament. Commercialisé sous le nom de Yeztugo, le produit initial avait obtenu l'homologation de la FDA en juin 2025. La mise à disposition de sa version générique ouvre ainsi des perspectives de réduction des coûts et d'élargissement de la couverture préventive dans les régions les plus affectées par l'épidémie.

Selon les prévisions annoncées, les premiers stocks pourraient être disponibles avant la fin de l'année, avant une distribution à plus grande échelle. Pour les pays africains, où le VIH demeure un enjeu majeur de santé publique, cette perspective représente un espoir supplémentaire dans la prévention de nouvelles infections.

Reste désormais le défi de l'accessibilité effective de ce médicament. Sa disponibilité dans les circuits de distribution, son intégration dans les politiques nationales de santé et la capacité des systèmes sanitaires à en assurer l'administration seront déterminantes pour transformer cette avancée pharmaceutique en bénéfice concret pour les populations.

Fiacre Kombo

SPORTS DE COMBAT

Legacy martial arts renouvelle ses instances dirigeantes

L'association Legacy Martial Arts (LMA) a renouvelé une partie de ses instances dirigeantes, à l'occasion de ses assemblées générales ordinaire et élective, tenues le 8 novembre à Brazzaville. Amour Jovilivet Ondzie-Ick conserve la présidence de cette organisation qui entend renforcer son accompagnement des clubs et des structures sportives au Congo.


Les membres de LMA/Adiac

L'association LMA dispose désormais d'une nouvelle équipe dirigeante. À l'issue des travaux de ses assemblées générales ordinaire et élective, la confiance a été renouvelée à plusieurs responsables sortants et de nouveaux ont aussi été intégrés, à l'issue d'un scrutin organisé à main levée. Parmi les responsables reconduits figurent le président sortant, Amour Jovilivet Ondzie-Ick, ainsi que le secrétaire général, Um Phally.

La première vice-présidence revient désormais à Nathan Miete, tandis que Me Fulgence Siele occupera les fonctions de deuxième vice-président. De son côté, Me Cyr Epéna fait son entrée au sein de l'équipe dirigeante en qualité de trésorier général. Me Yann Samba, pour sa part, a été élu premier membre. Certains postes restent toutefois à pourvoir afin de compléter la composition du bureau exécutif.

Une association tournée vers l'accompagnement des structures sportives

Officiellement lancée en mars dernier, Legacy Martial Arts poursuit son implantation et son développement sur l'ensemble du territoire national. L'association ambitionne de se positionner comme un partenaire d'accompagnement, de soutien et de promotion des clubs ainsi que des différentes structures sportives.

À travers son réseau d'adhérents et ses collaborations avec les fédérations sportives, LMA entend contribuer à la dynamisation du mouvement sportif, notamment dans le domaine des arts martiaux. Son action s'inscrit dans une logique de rapprochement des acteurs sportifs, de valorisation des athlètes et de soutien aux initiatives portées par les clubs.

Depuis son lancement, l'organisation a ainsi pris part à plusieurs activités au bénéfice des pratiquants et des athlètes, avec l'ambition de poursuivre cette dynamique et d'élargir progressivement son champ d'intervention.

Rude Ngoma

GRAND TOURNOI DE GALA DE HANDBALL

Les résultats de la 3e journée

BMC, en seniors hommes, a dû puiser dans ses ressources pour venir à bout d'une accrocheuse formation d'Interclub lors de la troisième journée des qualifications au Grand tournoi de handball disputée au Square de Gaulle à Bacongo.

À la pause, les deux équipes étaient au coude-à-coude, avec un avantage non confortable d'un seul but pour BMC (12 – 11). C'est finalement en seconde période que les joueurs de BMC ont réuni tous les ingrédients pour creuser l'écart et s'imposer à l'expérience (33-23). En première explication de cette troisième journée qualificative, Patronage a pris le dessus sur AVR en seniors hommes, sur le score de (31- 23). L'Asoc a également tiré son épingle du jeu face à Petro Sport (28 – 20) . L'Interclub a retrouvé la victoire en dominant Académie sur le score de 33 buts à 16.

Chez les dames, le duel de cette journée entre Renaissance et Lion Sport était très attendu. Renaissance a tiré son épingle du jeu (38-20). Les coéquipières de Dorica Nguimbi avaient déjà pris une sérieuse option à la pause (16 – 8). La DGSP n'a pas fait de détails face à Grain de Sel 2 qu'elle a battu sur un score sans appel de (54-13).

A Pointe-Noire, chez les seniors hommes, Nha sport a pris la première place dans le groupe A en dominant l'AS Cheminots (35-24). Cette équipe compte désormais six points, soit deux de plus que son adversaire du jour. L'Interclub remonte à la troisième après sa victoire 31-28 devant Tié-tié sport, la lanterne rouge avec zéro point. Dans la poule opposée, Munisport a eu raison de Patronage (le dernier sans le moindre point) sur le score de (31-25) pour s'installer à la première place avec quatre points, soit deux de plus que Pèlerin.

Chez les dames dans une poule unique, l'AS Cheminots a dominé Banco sport (27-25), caracolant seule en tête avec six points devant Banco (3 points+10) et Tié-tié sport (3 points+8). Pèlerin est la lanterne rouge avec zéro point. Les compétitions se sont aussi poursuivies à Ouesso, dans le département de la Sangha, ainsi qu'à Dolisie, dans le Niari.

À travers ces différentes confrontations, les équipes engagées redoublent d'efforts et rivalisent d'ardeur avec un objectif commun : décrocher leur billet pour la troisième édition du Grand tournoi de handball, une compétition que la Dynamique Le Réveil du handball congolais entend organiser dans les prochains jours.

James Golden Eloué

PAJE

FIDA
Investir dans les populations rurales

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET
(Consultants individuels) relance
Intitulé de la mission : Recrutement d'un Consultant national pour la conception de la campagne nationale sur la nutrition.

Numéro de référence : COG-2000001040-0420-CS-ICS.
La République du Congo a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneriat et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un Consultant individuel (National) pour la conception de la campagne nationale sur la nutrition.
L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses agents, mandataires et employés sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PAJE.
Les services de conseil («les services») comprennent :
-Rédiger une note méthodologique sur l'organisation la campagne nationale sur la nutrition sur la base des données bibliographiques décrivant la situation nutritionnelle des populations des différents départements cibles de la zone d'intervention du PAJE ;
-Concevoir les messages spécifiques à diffusés ;
-Concevoir des outils/supports adaptés et choisir des canaux de diffusion (type de médias) appropriés en fonction des cibles à atteindre et des spécificités de la situation nutritionnelle des populations des différents départements cibles ;
-Evaluer le coût de la campagne de nutrition ;
-Proposer des outils d'évaluation de la campagne de nutrition ;
-Rédiger le rapport de la mission.

La durée de la mission est de 40 jours.
Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012.
Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés du PAJE publié dans la Semaine Africaine n° 4291 du vendredi 18/07/2025 à la page 12 et les dépêches de Brazzaville n°5049 du lundi 14 Juillet 2025.
Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations . Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles . En soumettant le présent document, vous certifiez avoir lu et compris la Politique de confidentialité du FIDA, et acceptez d'être liés par celle-ci .
Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgation de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.
Les règles ci-après relatives aux conflits d'intérêts devront s'appliquer au recrutement, au sein de l'équipe proposée par le consultant, d'agents de la fonction publique ou de membres du personnel du client :
a) aucun membre du conseil d'administration du client ni aucun membre du personnel qu'il emploie actuellement (à temps partiel ou à plein temps, rémunéré ou non, en congé ou non, etc.) ne peut être proposé pour travailler, ni travailler, ni comme consultant ni pour le compte d'un consultant.
b) Sous réserve des dispositions de la clause 8.6 d), aucun agent de la fonction publique actuellement en poste ne pourra travailler comme consultant ni pour le compte d'un consultant au sein de son propre ministère, service ou organisme.
L'Unité de Gestion du Projet PAJE invite à présent les consultants individuels («les consultants») éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de consultants individuels décrite dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : https://www.ifad.org/fr/project-procurement. Cette méthode est basée sur la comparaison des CV des consultants. Les entrevues ne seront pas menées dans le cadre du processus de sélection. Seul le consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et financière.

Les critères de présélection sont les suivants :

Critères et sous-critères d'évaluation des candidats ***Nombre de points requis (***

1. Avoir un diplôme au minimum (BAC+ 5) en communication, en nutrition ou autres domaines équivalents (Equivalent à BAC+5 : 10 points, au-delà de BAC+5 : 2,5 points seront attribués jusqu'à un maximum de 5 points). ***(15 points)***

2. Avoir sept (7) années d'expérience professionnelle dans le domaine de communication, de préférence la communication sur les aspects nutritionnels ou sociales. (Sept (7) années d'expérience : 10 points, au-delà de 7 années d'expérience : 1 point par année supplémentaire jusqu'à un maximum de 5 points). ***(25 points)***

3. Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires dans un contexte comparable (campagne sur les actions à caractère nutritionnel ou social). Deux (2) missions similaires : 10 points, au-delà de deux (2) missions : 2,5 points par mission supplémentaire jusqu'à un maximum de 10 points). ***20 points***

4. Avoir pris part à la conception ou la mise en oeuvre d'au moins deux (02) missions similaires dans un contexte comparable (campagne sur les actions à caractère nutritionnel ou social) Deux (2) missions similaires : 10 points, au-delà de deux (2) missions : 2,5 points par mission supplémentaire jusqu'à un maximum de 10 points ***20 points***

5. Avoir une bonne connaissance de la situation nutritionnelle du pays générale et en particulier dans la zone d'intervention du projet (***10 point***s)

6. Avoir une bonne maîtrise des langues nationales (français, Kituba et lingala) à l'écrit et à l'oral) ***(10 points)***

NB : Les références devront être appuyées par des attestations de bonne exécution, certificats de services faits, procès-verbaux de réception ou pages pertinentes des contrats indiquant au minimum le client, l'objet, la période d'exécution, le rôle du consultant et les prestations effectivement réalisées. Les références non suffisamment documentées pourront ne pas être prises en compte.
Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : secretariat@maep-paje.cg ou copie dresse PAJE : secretariat@maep-paje.cg, avec copie à gatien.massengo@maep-paje.cg ; hull_gatien2002@yahoo.fr ; sylvere.otongodzola@maep-paje.cg, le 25 novembre 2026 à 16h00, heure de Brazzaville au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 30 novembre 2026 à 16h00, heure locale.
Les expressions d'intérêt doivent être envoyés à l'adresse suivante : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, au plus tard, le lundi 30 novembre 2026 à 16h00, heure locale, en portant expressément la mention suivante : « AMI N°COG-2000001040-0420-CS-ICS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL (NATIONAL) POUR LA CONCEPTION DE LA CAMPAGNE NATIONALE SUR LA NUTRITION ».

Adresse du Projet PAJE :
À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur National du Projet PAJE
Unité de Gestion du Projet PAJE
Rue de la libération de Paris Enceinte de la Radio rural Quartier Blanche GOMEZ)
Tél : +242 06 737 00 01
Courriel : secretariat@maep-paje.cg.

Fait à Brazzaville, le 10 Novembre 2026.
Le Coordonnateur National,
Gatien Ulrich MASSENGO

PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
Avis d'appel à candidatures

Projet : Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat – PAJE
Financement : Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)
Référence : PAJE/2026/AMI/005
Titre du Poste
-Assistant (e) administratif (ve) et comptable de l'UGP PAJE
Localisation : République du Congo, Brazzaville.
Date de publication : 04/11/2026
Date limite : 23/11/2026

INTRODUCTION
La République du Congo a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût de Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE) et envisage d'en faire partiellement usage pour le financement des coûts relatifs au recrutement du personnel de l'Unité de Gestion du Projet. Le présent appel à candidatures concerne le poste de l'Assistant(e)administratif (ve) et comptable de l'UGP PAJE.

PRESENTATION DU PROJET
L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

Les résultats attendus du Projet sont entre autres :
-Le renforcement et l'opérationnalisation de 957 MPMEs du secteur agroalimentaire, obtenant l'accès aux services financiers ;
-L'accès aux marchés des petits producteurs est amélioré par la création et l'extension des partenariats commerciaux inclusifs et durables, avec l'insertion de 11.500 producteurs ;
-L'amélioration de la qualité des aliments commercialisés, à travers la réhabilitation des infrastructures de marché réduit les pertes ;
-La création d'un dialogue au niveau local sur les systèmes alimentaires durables et inclusifs ;
-La création d'un environnement politique et réglementaire soutenant les investissements dans le secteur agroalimentaire et l'accès aux services financiers des acteurs des filières agricoles cibles ;
-La création d'un dialogue public-privé incluant une représentation gouvernementale multisectorielle ainsi que des organisations du secteur privé, s'exprimant au nom des différentes parties prenantes et des jeunes, qui se concentrent sur la stimulation et le soutien de la croissance de l'agro-industrie ;

Le Projet intervient dans les départements du Sud, appelés « grenier du Congo », où se trouve une forte concentration de populations rurales et de jeunes et, qui disposent de potentialités agricoles ainsi que de bonnes conditions agroécologiques (environ 67% de la production totale de manioc et une grande production de fruits et de légumes). De manière plus spécifique, le projet intervient dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et des Plateaux. Le projet interviendra aussi dans une partie du département de la Cuvette et de la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du PD-PAC, ciblant essentiellement la filière halieutique. Entré en vigueur le 20 octobre 2022, la date actuelle d'achèvement du projet est le 31 décembre 2028.

DOSSIER DE CANDIDATURES – MODALITES DE RECEPTION- CRITERES DE SELECTION
a) Dossier de candidatures
Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :
•Un curriculum vitae récent détaillé, signé et daté (4 pages maximum en format PDF), et y indiquer trois personnes de références que la commission de recrutement pourrait contacter ;
•Une lettre de motivation (1 page maximum en format PDF) précisant (a) les formations et qualifications pertinentes pour le poste sollicité, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée à apporter par le candidat face aux défis de la mise en œuvre du PAJE et (d) le délai de disponibilité du candidat ;
•Les copies certifiées conformes des diplômes, les attestations de travail et autres certificats (à joindre au dossier de candidature) ;
•Un extrait du casier Judiciaire datant de moins de 3 mois ;
•Un certificat de nationalité.

b)Réception et date limite
Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, ou transmis par courrier électronique (un seul envoi incluant l'ensemble des documents requis) à l'adresse suivante : recrutement2026@maep-paje.cg avec copie obligatoire à : recrutementpersonnelpaje@maep-paje.cg
; avec en objet la mention suivante :

-« PAJE-AI-Nom du candidat » pour le poste de l'Assistant (e) administratif(ve) et comptable de l'UGP PAJE.
Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 23/11/2026 à 16h00, heure locale. La date et l'heure de réception du courriel faisant foi.

c)Critères de sélection
Les candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes : (i) présélection des candidats sur la base des qualifications et critères établis ; (ii) participation à un test écrit (option à la discrétion du Ministère), (iii) participation à une interview (seuls les candidats retenus à l'issue du test écrit seront contactés pour l'interview).

Considérations particulières :
•Fonctionnaires : Pour les candidats fonctionnaires, une lettre de mise en disponibilité ou de libération par son administration de tutelle devra être présentée avant l'entrée en fonction.
•Candidatures féminines : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
•Lieu d'affectation : Dolisie, Département du Niari, au siège de l'Antenne technique du Projet.

DUREE DU CONTRAT – LIEUX D'AFFECTION
Sur la base du Règlement d'ordre intérieur harmonisé, le contrat est d'une durée d'un (1) an renouvelable sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances. Le renouvellement du contrat sera toutefois limité à la durée effective du projet et le contrat initial sera soumis à une période probatoire de 6 mois. Il(elle) sera basé(e) à Dolisie avec des déplacements dans la zone du projet.

1.ASSISTANT (E) ADMINISTRATIF (E) ET COMPTABLE
Tâches et responsabilités.
L'Assistant/e Administratif/ve et Comptable est placé(e) sous la supervision générale du Coordonnateur du PAJE et l'autorité directe du Chef d'Antenne de Dolisie à qui il /elle rend compte de ses activités et sous la supervision technique et le contrôle du Responsable Administratif et Financier du PAJE. Il/elle participera à la gestion des documents administratifs et de la caisse de l'Antenne. Il/elle inscrit son action dans le respect des principes comptables en vigueur au Congo, et des dispositions des règles du Manuel de procédures administratives, financières et comptables du PAJE. Il/elle est tenu (e) à l'observation de la confidentialité des informations, selon les procédures et règles internes en vigueur. Sans être exhaustives, Ses missions sont les suivantes :
-Assurer le secrétariat courant : traitement des correspondances administratives, télécopies, messages et courriers électroniques, notes de service, rapports, procès-verbaux, comptes rendus et autres documents de l'antenne, classement, scannage et reprographie des documents, archivage, prise de notes, etc.
-Réceptionner, classer et ventiler le courrier ;
-Fournir ponctuellement des appuis administratifs aux différents collaborateurs : alerter sur les échéances des événements de l'antenne, etc. ;
-Assister à la gestion courante des activités de l'Antenne : gestion des plannings, organisation des déplacements et missions, communication, préparation des réunions et conférences téléphoniques (convocations, préparation des dossiers, réservation de salles, etc.), organisation des rendez-vous;
-Veiller à la conformité de tous les documents (administratifs, comptables ou financières, …etc.) réceptionnés au sein de l'antenne;
-Suivre la diffusion des notes de service, circulaires, directives administratives et tout autre document à diffuser ;
-Assurer l'arrêté de la caisse au quotidien, la gestion des bons de carburant et des fournitures de bureau;
-Ouvrir et tenir à jour le répertoire des fournisseurs, entreprises et partenaires, les bordereaux des prix unitaires les plus usuels (à partir de consultations des fournisseurs) ;
-Organiser la logistique des missions de terrain (plannings des déplacements…), ateliers et séminaires y compris les réunions internes au sein de l'antenne ;
-Préparer les liasses de pièces justificatives accompagnant les factures des fournisseurs et des prestataires et des autres dépenses;
-Réceptionner, enregistrer et transmettre les factures-fournisseurs;
-Tenir le registre de caisse;
-Tenir la petite caisse;
-Émettre les bons de caisse de menues dépenses dans le respect du plafond de caisse, de la dépense maximale à effectuer par caisse;
-Centraliser les demandes d'approvisionnement, préparer les bons de commande et assurer le suivi des commandes au niveau de l'antenne ;
-Élaborer les fiches d'imputation pour toutes les opérations de l'antenne en se basant sur les pièces justificatives et en garantissant les exigences de consistance et d'exhaustivité ; fiabilité et de pertinence ; sincérité et de régularité.
-Saisir les écritures dans le logiciel de gestion et tenir à jour les journaux : achats, banques, caisses, opérations diverses, etc.

PROFIL DU POSTE – ASSISTANT (E)) ADMINISTRATIF (E) ET COMPTABLE
-Être de nationalité congolaise ;
-Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BTS (BAC +2) au moins en gestion comptable, administrative et financière, administration des affaires, sciences économiques ou tout autre diplôme équivalent ;
-Avoir un minimum de 3 années d'expérience professionnelle en matière de gestion administrative, financière et comptable sur les actions de développement rural ou avoir exercé pendant 2 ans consécutifs en qualité de Comptable, Assistant Comptable ou Assistante administrative et financière au sein d'un projet de taille comparable au PAJE ;
-Être capable d'organiser et planifier, de communiquer et apte à travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
-Avoir une bonne connaissance des règles de la comptabilité nationale et de gestion administrative ;
-Être de bonne moralité et en bonne condition physique et être capable de se mouvoir sans difficulté et aussi de travailler sous pression ;
-Avoir une bonne connaissance des procédures de bailleurs notamment sur la mobilisation des ressources, la passation des marchés/contractualisation, la gestion administrative, financière et comptable et l'audit des comptes ;
-Avoir une bonne expression orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais est un atout ;
-Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des logiciels usuels : Word/Excel/PowerPoint, navigation internet, etc ;
-Avoir une connaissance des procédures du FIDA serait un atout ;
-Avoir une bonne connaissance des logiciels de gestion financière et comptable des projets/projets de développement (TOMPRO) serait un atout.

Fait à Brazzaville le 11 Novembre 2026.

Le Directeur de Cabinet
Jean IKOLAKOUMOU

PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
Avis d'appel à candidatures

Projet : Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat – PAJE
Financement : Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)
Référence : PAJE/2026/AMI/004
Titre du Poste
-Responsable Administratif et Financier (RAF)
Localisation : République du Congo, Brazzaville.
Date de publication : 11/11/2026
Date limite : 30/11/2026

INTRODUCTION
La République du Congo a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût de Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE) et envisage d'en faire partiellement usage pour le financement des coûts relatifs au recrutement du personnel de l'Unité de Gestion du Projet. Le présent appel à candidatures concerne le poste du Responsable Administratif et Financier.

PRESENTATION DU PROJET
L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

Les résultats attendus du Projet sont entre autres :
-Le renforcement et l'opérationnalisation de 957 MPMEs du secteur agroalimentaire, obtenant l'accès aux services financiers ;
-L'accès aux marchés des petits producteurs est amélioré par la création et l'extension des partenariats commerciaux inclusifs et durables, avec l'insertion de 11.500 producteurs ;
-L'amélioration de la qualité des aliments commercialisés, à travers la réhabilitation des infrastructures de marché réduit les pertes ;
-La création d'un dialogue au niveau local sur les systèmes alimentaires durables et inclusifs ;
-La création d'un environnement politique et réglementaire soutenant les investissements dans le secteur agroalimentaire et l'accès aux services financiers des acteurs des filières agricoles cibles ;
-La création d'un dialogue public-privé incluant une représentation gouvernementale multisectorielle ainsi que des organisations du secteur privé, s'exprimant au nom des différentes parties prenantes et des jeunes, qui se concentrent sur la stimulation et le soutien de la croissance de l'agro-industrie ;

Le Projet intervient dans les départements du Sud, appelés « grenier du Congo », où se trouve une forte concentration de populations rurales et de jeunes et, qui disposent de potentialités agricoles ainsi que de bonnes conditions agroécologiques (environ 67% de la production totale de manioc et une grande production de fruits et de légumes). De manière plus spécifique, le projet intervient dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et des Plateaux. Le projet interviendra aussi dans une partie du département de la Cuvette et de la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du PD-PAC, ciblant essentiellement la filière halieutique. Entré en vigueur le 20 octobre 2022, la date actuelle d'achèvement du projet est le 31 décembre 2028.

DOSSIER DE CANDIDATURES – MODALITES DE RECEPTION- CRITERES DE SELECTION
a) Dossier de candidatures
Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :
•Un curriculum vitae récent détaillé, signé et daté (4 pages maximum en format PDF), et y indiquer trois personnes de références que la commission de recrutement pourrait contacter ;
•Une lettre de motivation (1 page maximum en format PDF) précisant (a) les formations et qualifications pertinentes pour le poste sollicité, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée à apporter par le candidat face aux défis de la mise en œuvre du PAJE et (d) le délai de disponibilité du candidat ;
•Les copies certifiées conformes des diplômes, les attestations de travail et autres certificats (à joindre au dossier de candidature) ;
•Un extrait du casier Judiciaire datant de moins de 3 mois ;
•Un certificat de nationalité.

b) Réception et date limite
Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, ou transmis par courrier électronique (un seul envoi incluant l'ensemble des documents requis) à l'adresse suivante : recrutement2026@maep-paje.cg avec copie obligatoire à : recrutement-personnelpaje@maep-paje.cg
; avec en objet la mention suivante :

-« PAJE-AI-Nom du candidat » pour le poste du Responsable administratif et financier.
Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 30/11/2026 à 16h00, heure locale. La date et l'heure de réception du courriel faisant foi.

c) Critères de sélection
Les candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes : (i) présélection des candidats sur la base des qualifications et critères établis ; (ii) participation à un test écrit (option à la discrétion du Ministère), (iii) participation à une interview (seuls les candidats retenus à l'issue du test écrit seront contactés pour l'interview).

Considérations particulières :
•Fonctionnaires : Pour les candidats fonctionnaires, une lettre de mise en disponibilité ou de libération par son administration de tutelle devra être présentée avant l'entrée en fonction.
•Candidatures féminines : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
•Lieu d'affectation : L'Unité de Gestion du Projet est basée à Brazzaville, lieu de recrutement et de prise de fonction du personnel du projet.

DUREE DU CONTRAT – LIEUX D'AFFECTION

Sur la base du Règlement d'ordre intérieur harmonisé, le contrat est d'une durée d'un (1) an renouvelable sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances. Le renouvellement du contrat sera toutefois limité à la durée effective du projet et le contrat initial sera soumis à une période probatoire de 6 mois. Il(elle) sera basé(e) à Dolisie avec des déplacements dans la zone du projet.

1.RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Tâches et responsabilités.
Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet, le/la RAF sera responsable exclusivement des domaines de la gestion et de la comptabilité générale, budgétaire, analytique et matérielle du Projet ainsi que de la gestion administrative du personnel. Il/elle aura pour rôle la mise en œuvre, la supervision et le contrôle des actions du Projet au plan administratif, financier et comptable. A ce titre et sans être exhaustive, il/elle met en œuvre dans les règles de l'art, les mesures administratives, financières et comptables dans le but de :
-Diriger et contrôler l'équipe administrative et financière ;
-Appuyer les autres membres de l'UGP ainsi que les autres partenaires du Projet dans les domaines de l'administration et de la gestion du projet ;
-Assurer la gestion financière du processus de passation des marchés ;
-Maîtriser l'ensemble des opérations pour en assurer la traçabilité à tout moment ;
-Proposer le recrutement, diriger et contrôler le personnel d appui ;
-Contrôler la comptabilité et sa cohérence avec les mouvements de fonds (financements, banques et caisse) ;
-Contrôler le suivi budgétaire et les situations périodiques ;
-Autoriser les dépenses ;
-Participer à l 'élaboration des budgets et projets de travail ;
-Conseiller, dans son domaine de compétence, la Coordination dans la préparation de contrats ou d 'accords ;
-Conseiller, dans son domaine de compétence, la Coordination dans la préparation de contrats ou d 'accords ;
-Elaborer annuellement le bilan et l 'inventaire du Projet ;
-Organiser et maintenir les éléments de gestion du personnel ;
-Préparer tous les aspects comptables ou financiers des rapports produits par le Projet ;
-Préparer l acquisition de biens et de services ;
-Assurer le contrôle et le suivi des procédures budgétaires au niveau de l'UCP et des opérateurs ou partenaires.

PROFIL DU POSTE – RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER.
-Être de nationalité congolaise et âgé de 55 ans au plus à la date de lancement de l'appel à candidature ;
-Être titulaire d'un diplôme supérieur au moins BAC + 5 en gestion financière et comptable ou en expertise comptable ou tout autre diplôme équivalent ;
-Au moins 10 années d'expérience dont 3 au moins à un poste de responsabilité au niveau RAF, DAF, CAF ;
-Avoir la capacité de diriger une unité comptable ;
-Être capable de : (i) organiser et planifier ; (ii) coordonner/superviser/contrôler ; (iii) communiquer et travailler en équipe ;
-Avoir une bonne connaissance des règles de la comptabilité nationale ;
-Être de bonne moralité et en bonne condition physique ;
-Être capable de travailler sous pression ;
-Avoir une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire du FIDA ou de tout autre bailleur notamment celles relatives à la mobilisation des ressources, à la contractualisation, à la gestion financière et comptable, aux audits etc. ;
-Avoir une bonne connaissance de la gestion des procédures contractuelles et de la législation en vigueur ;
-Avoir une bonne connaissance des finances publiques notamment des procédures de mobilisation des fonds de contrepartie ;
-Une bonne expression orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais serait un atout ;
- Une connaissance de l'outil informatique et des logiciels usuels : Word/Excel/PowerPoint/Ms Project/Access ;
-Une connaissance des logiciels de gestion financière et comptable des projets/projets de développement serait un atout déterminant (TOMPRO, SUCCESS, SARII, LGP, etc.).

Fait à Brazzaville le, 11 novembre 2026
Le Directeur de Cabinet, p.i

Jean IKOLAKOUMOU

PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
Avis d'appel à candidatures (relance)

Projet : Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat – PAJE
Financement : Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)
Référence : PAJE/2026/AMI/003
Titre du Poste
-Auditeur Interne
Localisation : République du Congo, Brazzaville.
Date de publication : 11/11/2026
Date limite : 30/11/2026

INTRODUCTION
La République du Congo a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût de Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE) et envisage d'en faire partiellement usage pour le financement des coûts relatifs au recrutement du personnel de l'Unité de Gestion du Projet. Le présent appel à candidatures concerne le poste d'Auditeur Interne.

PRESENTATION DU PROJET
L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

Les résultats attendus du Projet sont entre autres :
-Le renforcement et l'opérationnalisation de 957 MPMEs du secteur agroalimentaire, obtenant l'accès aux services financiers ;
-L'accès aux marchés des petits producteurs est amélioré par la création et l'extension des partenariats commerciaux inclusifs et durables, avec l'insertion de 11.500 producteurs ;
-L'amélioration de la qualité des aliments commercialisés, à travers la réhabilitation des infrastructures de marché réduit les pertes ;
-La création d'un dialogue au niveau local sur les systèmes alimentaires durables et inclusifs ;
-La création d'un environnement politique et réglementaire soutenant les investissements dans le secteur agroalimentaire et l'accès aux services financiers des acteurs des filières agricoles cibles ;
-La création d'un dialogue public-privé incluant une représentation gouvernementale multisectorielle ainsi que des organisations du secteur privé, s'exprimant au nom des différentes parties prenantes et des jeunes, qui se concentrent sur la stimulation et le soutien de la croissance de l'agro-industrie ;

Le Projet intervient dans les départements du Sud, appelés « grenier du Congo », où se trouve une forte concentration de populations rurales et de jeunes et, qui disposent de potentialités agricoles ainsi que de bonnes conditions agroécologiques (environ 67% de la production totale de manioc et une grande production de fruits et de légumes). De manière plus spécifique, le projet intervient dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et des Plateaux. Le projet interviendra aussi dans une partie du département de la Cuvette et de la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du PD-PAC, ciblant essentiellement la filière halieutique. Entré en vigueur le 20 octobre 2022, la date actuelle d'achèvement du projet est le 31 décembre 2028.

DOSSIER DE CANDIDATURES – MODALITES DE RECEPTION- CRITERES DE SELECTION
a)Dossier de candidatures
Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :
•Un curriculum vitae récent détaillé, signé et daté (4 pages maximum en format PDF), et y indiquer trois personnes de références que la commission de recrutement pourrait contacter ;
•Une lettre de motivation (1 page maximum en format PDF) précisant (a) les formations et qualifications pertinentes pour le poste sollicité, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée à apporter par le candidat face aux défis de la mise en œuvre du PAJE et (d) le délai de disponibilité du candidat ;
•Les copies certifiées conformes des diplômes, les attestations de travail et autres certificats (à joindre au dossier de candidature) ;
•Un extrait du casier Judiciaire datant de moins de 3 mois ;
•Un certificat de nationalité.

b) Réception et date limite
Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, ou transmis par courrier électronique (un seul envoi incluant l'ensemble des documents requis) à l'adresse suivante : recrutement2026@maep-paje.cg avec copie obligatoire à : recrutementpersonnelpaje@maep-paje.cg
; avec en objet la mention suivante :

-« PAJE-AI-Nom du candidat » pour le poste d'Auditeur Interne.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 30/11/2026 à 16h00, heure locale. La date et l'heure de réception du courriel faisant foi.
c) Critères de sélection
Les candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes : (i) présélection des candidats sur la base des qualifications et critères établis ; (ii) participation à un test écrit (option à la discrétion du Ministère), (iii) participation à une interview (seuls les candidats retenus à l'issue du test écrit seront contactés pour l'interview).

Considérations particulières :
•Fonctionnaires : Pour les candidats fonctionnaires, une lettre de mise en disponibilité ou de libération par son administration de tutelle devra être présentée avant l'entrée en fonction.
•Candidatures féminines : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
•Lieu d'affectation : L'Unité de Gestion du Projet est basée à Brazzaville, lieu de recrutement et de prise de fonction du personnel du projet.

DUREE DU CONTRAT – LIEUX D'AFFECTION

Sur la base du Règlement d'ordre intérieur harmonisé, le contrat est d'une durée d'un (1) an renouvelable sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances. Le renouvellement du contrat sera toutefois limité à la durée effective du projet et le contrat initial sera soumis à une période probatoire de 6 mois. Il(elle) sera basé(e) à Dolisie avec des déplacements dans la zone du projet.

1.AUDITEUR INTERNE
Tâches et responsabilités.

Sous l'autorité du la Coordonnateur National, l'Auditeur interne fournit une assurance et un appui-conseil indépendants destinés à :
-Renforcer la gouvernance et le respect du cadre institutionnel ;
-Assurer l'application rigoureuse des manuels de procédures ;
-Sécuriser la gestion de trésorerie et des avances ;
-Garantir la conformité des voyages et missions ;
-Vérifier l'intégrité des processus de passation des marchés.

PROFIL DU POSTE – AUDITEUR INTERNE.
-Formation : - Master (Bac+5) en audit, comptabilité, finances ou contrôle de gestion ;
-Certifications (atout majeur) : - CIA, CPA, ACCA, CISA ou équivalent ;
-Expérience : - Minimum 7 ans d'expérience en audit interne - Dont au moins 3 ans sur des projets financés par des bailleurs internationaux (FIDA, Banque Mondiale, BAD, UE) - Expérience avérée dans l'investigation de fraudes et irrégularités ;
-Connaissances techniques : - Maîtrise des normes IIA/IPPF - Connaissance du droit comptable OHADA - Maîtrise des procédures FIDA et du Code des marchés publics congolais - Excellente maîtrise d'Excel (tableaux croisés dynamiques, analyse de données) - Connaissance des techniques d'audit assisté par ordinateur (CAAT) ;
-Langues : - Français : excellent (écrit et oral) - Anglais : fonctionnel (atout).

Fait à Brazzaville le, 11 novembre 2026

Le Directeur de Cabinet, p.i

Jean IKOLAKOUMOU

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
RECRUTEMENT D'UN(E) COORDONNATEUR(TRICE) DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'AVICULTURE ET DE L'AQUACULTURE DU CONGO (PADEP)

Contexte
Le Gouvernement de la République du Congo a signé, le 24 août 2026, un Accord de financement avec la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet de Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture du Congo (PD2AC). Le Projet vise à accroître la production locale de volaille et de poisson afin de réduire la dépendance aux importations, à soutenir les petits producteurs et les acteurs privés dans leur accès aux technologies améliorées, au financement et aux marchés, à améliorer l'écosystème agro-industriel, à favoriser l'investissement privé et le développement des marchés, ainsi qu'à créer des emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes.
L'objectif global du Projet est d'améliorer le rapport coût-efficacité, l'accès au marché et la résilience des chaînes de valeur de l'aviculture et de l'aquaculture au Congo. Ses bénéficiaires directs sont notamment les producteurs, transformateurs, distributeurs, fournisseurs d'intrants et fournisseurs de services intervenant dans les filières du maïs, du soja, de la provenderie, de l'aviculture et de l'aquaculture. Le Projet couvrira l'ensemble du territoire national et est structuré en cinq composantes.
C'est dans ce cadre que le Cabinet SAPHIR DEVELOPPEMENT recrute pour le compte du Projet PADEP : le/la Coordonnateur(trice) du Projet de Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture du Congo (PADEP)

Objectif de la mission
Le/La Coordonnateur(trice) est chargé(e) d'assurer la mise en œuvre efficiente des activités du Projet et de suivre la finalisation des activités financées par le Don, en veillant à la cohérence des interventions, au respect des Accords de financement (prêt et don), ainsi qu'aux exigences de la Banque mondiale et du Gouvernement de la République du Congo.

Principales responsabilités et tâches
Sous l'autorité du Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, le/la Coordonnateur(trice) sera chargé(e) d'assurer les missions dans les axes suivantes du projet :
•Gestion et coordination du Projet ;
•Gestion financière, administrative et fiduciaire ;
•Suivi-évaluation du Projet ;
•Gestion des ressources humaines ;
•Représentation institutionnelle et communication.

Profil et qualifications requis
Le/La candidat(e) devra satisfaire aux qualifications et expériences suivantes :
•Être de nationalité congolaise;
•Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum Master 2 (Bac+5) dans l'un des domaines suivants : gestion de projets, sciences économiques, développement rural, agroéconomie, gestion des entreprises, production et santé animale, production végétale, agroforesterie, technologie agroalimentaire ou domaine équivalent.
•Justifier d'une expérience avérée dans l'aviculture, l'aquaculture et/ou l'agriculture, ainsi que d'une connaissance large des questions agricoles.
•Disposer de compétences en passation des marchés, gestion financière, suivi-évaluation et gestion du personnel de projet.
•Justifier d'une expérience probante dans la conduite d'une équipe pluridisciplinaire d'au moins dix (10) personnes.
•Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle pertinente dans la gestion de projets d'envergure nationale financés par des partenaires techniques et financiers ou mis en œuvre dans les secteurs public, privé ou associatif.
•Avoir géré avec succès ou de façon satisfaisante au moins un projet d'envergure nationale au cours des cinq dernières années.
•Avoir une bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds internationaux, notamment celles de la Banque mondiale ; cette connaissance constitue un atout.
•Avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel, socio-économique et environnemental et social de la République du Congo.
•Maîtriser les outils informatiques usuels, notamment Word, Excel, PowerPoint et la messagerie électronique.
•Avoir déjà coordonné de manière satisfaisante un projet financé par la Banque mondiale ou un autre partenaire technique et financier constitue un atout.
•Disposer de bonnes capacités de communication orale et écrite, d'analyse, de rédaction et de synthèse, ainsi que de qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté et d'intégrité morale.

Durée et lieu d'affectation
•Lieu d'affectation : Brazzaville, avec des missions dans les zones d'intervention du Projet.
•Durée du contrat : un (1) an à temps plein, renouvelable sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances.
Composition du dossier de candidature
Les candidat(e)s intéressé(e)s devront fournir un dossier comprenant au minimum les pièces suivantes :
-Une lettre de motivation adressée au Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage ;
-Un curriculum vitae actualisé, établi selon le modèle mis à disposition ;
-Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
-Des copies certifiées conformes des diplômes et des attestations de formation ;
-Les attestations de travail et, le cas échéant, tout autre justificatif pertinent.
Processus de sélection
Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape tel que recommandé dans le règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale pour les Pays sollicitant les financements des projets d'Investissement. Il comportera trois (3) phases :(i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste retreinte avant la signature d'un éventuel contrat.
Dépôt des candidatures
Les manifestations d'intérêt devront être soumises en ligne aux adresses emails suivants : saphirdevinfos@gmail.com ou personnelpadep@gmail.com au plus tard le 24 novembre 2026 à 16h00 précises (heure locale), en portant la mention : « Recrutement du Coordonnateur du PADeP ».

NB : Les termes de référence (TDR) ainsi que le modèle de CV peuvent être téléchargés via les liens ci-dessous :

GoogleDrive:https://drive.google.com/drive/folders/1mvrJrlcozy4opdpTuP-9s14ArG5vVOynV?usp=drive_link

MEGA: https://mega.nz/folder/2xowTQTY#I-IIUtyEvCQ91HRZAB73rTA

Ils peuvent également être obtenus sur demande par courriels susmentionnés.
Les dossiers reçus après la date et l'heure limites ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 09 Novembre 2026.

Pour le Cabinet SAPHIR DEVELOPPEMENT

Lacine AHIDARA

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET
RECRUTEMENT DU RESPONSABLE ADMINISTRATIF FINANCIER ET COMPTABLE (RAFC) DU PADEP

Contexte et justification
Le Gouvernement de la République du Congo a signé, le 24 août 2026, un Accord de financement avec la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet de Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture du Congo (PADeP). Le Projet vise à accroître la production locale de volaille et de poisson afin de réduire la dépendance aux importations, à soutenir les petits producteurs et les acteurs privés dans leur accès aux technologies améliorées, au financement et aux marchés, à améliorer l'écosystème agro-industriel, à favoriser l'investissement privé et le développement des marchés, ainsi qu'à créer des emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes.
L'objectif global du Projet est d'améliorer le rapport coût-efficacité, l'accès au marché et la résilience des chaînes de valeur de l'aviculture et de l'aquaculture au Congo. Ses bénéficiaires directs sont notamment les producteurs, transformateurs, distributeurs, fournisseurs d'intrants et fournisseurs de services intervenant dans les filières du maïs, du soja, de la provenderie, de l'aviculture et de l'aquaculture. Le Projet couvrira l'ensemble du territoire national et est structuré en cinq composantes.

C'est dans ce cadre que le Cabinet SAPHIR DEVELOPPEMENT recrute pour le compte du Projet PADEP : Responsable Administratif Financier et Comptable du Projet de Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture du Congo (PADeP)

Mandat général
Sous la supervision du/de la Coordonnateur/trice de l'Unité de Gestion du Projet, le/la Responsable Administratif et Financier et Comptable (RAFC) est responsable de toutes les activités relatives à l'administration, aux finances et à la comptabilité dans le cadre de l'exécution du projet. Il est placé sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, à qui il rend compte de ses activités. Il travaille en étroite collaboration avec tous les membres de l'Unité de Coordination du Projet.

Description des tâches
Le/La RAFC devra présenter le profil suivant :
-Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum Master (Bac + 5) ou équivalent en comptabilité, gestion, administration, contrôle, audit, ou équivalent d'une institution internationalement reconnue (diplôme d'une école de commerce de réputation par exemple) ;
-Être de nationalité Congolaise ;
-Avoir acquis, au cours des cinq (05) dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente en gestion administrative et financière dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou des projets de développement : trois (03) ans comme RAFC ou poste équivalent, ou cinq (05) ans comme comptable ;
-Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale, ou comme auditeur de projets financés par les partenaires techniques internationaux, est un atout considérable ;
-Avoir une maîtrise des outils informatisés de gestion financière et de systèmes comptables (tel que TOMPRO), est un atout ;
-Être formé au SYCEBNL est un atout ;
-Avoir une très bonne maîtrise de Microsoft Office (Word, Excel, Power Point) et des courriers électroniques ;
-Présenter des qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale et de travail sous pression ;
-Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;
-Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais est un atout ;
-Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
-Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.

Les Termes de Référence (TDR) complets pour la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

Durée et lieu d'affectation
La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Une période probatoire de six (06) mois sera accordée au RAFC, au cours de laquelle il/elle devra produire au minimum la comptabilité, les DRF, les RSF et les états financiers du projet, ainsi que les justificatifs appropriés de tous les paiements effectués soumis dans la plateforme FundsChain de la Banque mondiale. L'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque
Méthode de sélection
Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape tel que recommandé dans le règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale pour les Pays sollicitant les financements des projets d'Investissement. Il comportera trois (3) phases :(i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste retreinte avant la signature d'un éventuel contrat.
Composition du dossier de candidature :
Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :
-Une lettre de motivation adressée au Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage ;
-Un curriculum vitae actualisé, établi selon le modèle mis à disposition ;
-Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
-Des copies certifiées conformes des diplômes et des attestations de formation ;
-Les attestations de travail et, le cas échéant, tout autre justificatif pertinent.

Dépôt des candidatures
Les manifestations d'intérêt devront être soumises en ligne aux adresses emails suivants : saphirdevinfos@gmail.com ou personnelpadep@gmail.com au plus tard le 24 novembre 2026 à 16h00 précises (heure locale), en portant la mention : « Recrutement du RAFC du PADeP ».

NB : Les termes de référence (TDR) ainsi que le modèle de CV peuvent être téléchargés via les liens ci-dessous :
GoogleDrive:https://drive.google.com/drive/folders/1mvrJrlcozy4opdpTuP-9s14ArG5vVOynV?usp=drive_link
MEGA: https://mega.nz/folder/2xowTQTY#I-IIUtyEvCQ91HRZAB73rTA
Ils peuvent également être obtenus sur demande par courriels susmentionnés

Fait à Brazzaville, le 09 Novembre 2026.

Pour le Cabinet SAPHIR DEVELOPPEMENT

Lacine AHIDARA

ACCÈS DES FEMMES AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Des Congolaises de Paris sensibilisées aux enjeux du numérique et de l'IA

Plus de quatre-vingt-dix participants ont pris part, le 8 novembre à Paris, à une master class consacrée à la place des femmes dans le numérique et l'intelligence artificielle (IA). Organisée par Moufarma et Femmes & Business, avec l'accueil de l'ambassade du Congo en France, cette rencontre visait à promouvoir l'accès des femmes aux nouvelles technologies et à renforcer leur autonomisation.

La représentation diplomatique congolaise, située dans le XVIe arrondissement de Paris, a abrité l'initiative en présence du ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé, représentant l'ambassadeur Rodolphe Adada.

La rencontre a mobilisé des Congolais, des ressortissants d'autres pays africains ainsi que des membres de la diaspora, parmi lesquels des représentants du Grand Retour de la diaspora. L'objectif était de sensibiliser les femmes aux possibilités offertes par les outils numériques et l'IA, tout en valorisant des parcours susceptibles de servir de modèles.

Pour les organisateurs, les femmes issues des communautés congolaise et africaine, y compris celles établies à l'étranger, demeurent encore insuffisamment sensibilisées à l'utilisation de ces technologies. « Il ne s'agit pas d'un manque de talent, mais d'un manque d'accès, de repères et d'exemples auxquels s'identifier », ont-ils souligné.

Quatre intervenantes ont partagé leurs expériences et présenté les applications concrètes du numérique et de l'IA dans leurs domaines respectifs. Présidente de l'Association des étudiants congolais de France, Propice Ndzolo a notamment évoqué son parcours ainsi que l'utilisation du



Master class sur l'IA à l'ambassade du Congo en France/DR

numérique dans ses activités estudiantines, entrepreneuriales et professionnelles.

De son côté, Christelle Kokolo, fondatrice de Sangisa, a présenté cette plateforme destinée à faciliter la mise en réseau des acteurs économiques de la diaspora, notamment au moyen d'un annuaire et d'un réseau d'affaires.

La styliste-modéliste Maa Bisseyou, pour sa part, a expliqué la contribution des outils numériques et de l'IA à son processus de création. Pour sa part, l'artiste slameuse Mwassi Moyindo a apporté une dimension culturelle à la rencontre en déclamant un texte engagé sur la perception de la femme africaine.

Des initiatives en faveur de l'autonomisation

Les structures organisatrices ont également présenté leurs domaines d'intervention et leurs mécanismes d'accompagnement. L'association Femmes & Business a notamment exposé les dispositifs proposés à ses membres pour soutenir la création et le développement de leurs activités.

Le président-directeur général de Moufarma, Jèphté Vince Tokanou, quant à lui, a fait connaître l'Académie éponyme, une plateforme d'apprentissage consacrée au numérique, ainsi que les actions déjà conduites par sa structure, dont le Prix d'excellence Moufarma.

Les différentes interventions ont été suivies d'une session de questions-réponses. Les échanges ont principalement porté sur l'accès aux technologies, leur appropriation par les femmes et les possibilités de les intégrer dans le développement des activités économiques et professionnelles.

Cette séquence a permis aux participants d'approfondir les sujets abordés et de mettre en évidence la nécessité de renforcer les initiatives de formation et d'accompagnement pour favoriser une meilleure maîtrise des nouveaux outils.

Au terme de la rencontre, les organisateurs ont salué la mobilisation du public, qu'ils considèrent comme un témoignage de l'intérêt de la communauté congolaise et africaine pour les enjeux liés à la transformation numérique.

Le responsable de Moufarma a également remercié le ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé pour l'accueil réservé à l'initiative au sein de l'ambassade et son soutien à cette démarche.

Vers un rapprochement avec les institutions congolaises

Les échanges avec le représentant diplomatique ont permis, par ailleurs, d'évoquer les perspectives de collaboration avec le ministère chargé de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Économie informelle en République du Congo.

Cette possibilité pourrait déboucher sur un partenariat autour de projets existants, auxquels Moufarma et Femmes & Business souhaiteraient apporter leur expertise et leur contribution. Les organisateurs entendent poursuivre les discussions avec l'appui de l'ambassade, afin d'identifier les initiatives susceptibles d'être développées conjointement et de convenir d'une première rencontre de travail.

Les prochaines éditions de cette master class devraient également contribuer à consolider la dynamique engagée, précisément par le partage de supports pédagogiques et de retours d'expérience.

Initialement prévue le 17 octobre, la rencontre avait été reportée au 8 novembre en raison de perturbations dans les transports.

En clôturant cette initiative, les organisateurs ont exprimé leur gratitude à l'ambassade du Congo en France, particulièrement au ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé, aux quatre intervenantes, à Mahdé Mousayandi, à l'association Femmes & Business, aux équipes techniques ainsi qu'à l'ensemble des participants.

Marie Alfred Ngoma

34e JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉCRIVAIN AFRICAIN

Armel Saint-Silvère Dongou distingué à Dakar

L'écrivain congolais, Armel Saint-Silvère Dongou, a été distingué à l'ouverture de la 34e Journée internationale de l'écrivain africain, organisée du 7 au 11 novembre à Dakar, au Sénégal. Placée sur le thème « Écrire pour une quête de l'humanité », cette édition consacre la fraternité littéraire entre le Sénégal et le Congo, pays invité d'honneur de la manifestation.

La cérémonie inaugurale s'est déroulée à l'hôtel Fleur de Lys, au Point E, en présence d'écrivains, de diplomates et de responsables culturels. Organisée par l'Association des écrivains du Sénégal (AES), elle bénéficie du haut patronage du président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye; et de la présidence de la ministre de la Culture, Mame Coumba Diop. L'ambassadeur du Congo au Sénégal, Jean-Luc Saint Vito Aka-Evy, ainsi qu'une importante délégation congolaise, ont également pris part à l'événement.

Prenant la parole, le président de l'AES, Abdoulaye Fodé Ndione, a rappelé les origines panafricaines de cette célébration, initiée en 1992 sous l'impulsion de l'Association panafricaine des écrivains (Pawa). Il a insisté sur la responsabilité de l'écrivain dans la société, considérant la littérature comme un instrument de vérité, de vigilance et de réflexion.

« Le rôle de l'écrivain est multidimensionnel », a-t-il souligné, estimant que l'auteur doit témoigner de son époque, interroger les pouvoirs, défendre les droits humains et contribuer à l'éveil des consciences.

Il a rendu, par ailleurs, hommage aux générations ayant participé au rayonnement de l'AES, créée en 1973 sous l'influence de Léopold Sédar Senghor.

Parrain de cette 34e édition, Armel Saint-Silvère Dongou a reçu une distinction, celle de « Diplôme de reconnaissance », saluant son parcours littéraire et sa contribution aux lettres congolaises. Représenté par Joshine Sara Bafounguissa, l'écrivain a exprimé sa gratitude et son émotion devant cette reconnaissance.

« Certaines invitations honorent un homme, d'autres engagent sa conscience, interpellent son parcours et confèrent à sa présence une portée qui excède sa personne », a-t-il indiqué dans son message, remerciant l'AES et le comité d'organisation. Cette distinction vient notamment saluer son parcours et son Prix Jean-Malonga, décerné par la Rentrée littéraire de la République du Congo.

L'ambassadeur Jean-Luc Saint Vito Aka-Evy a salué, pour sa part, l'accueil réservé à la délégation congolaise, évoquant la « Teranga », symbole de l'hospitalité sénégalaise. Il a mis en exergue la qualité des relations culturelles entre Dakar et Brazzaville, ainsi que le rôle des écrivains dans le rapprochement des peuples.

Au nom du ministre congolais de la Culture, Jean-Claude Gakosso, le directeur général du Livre et de la Lecture publique, le Pr Bellamine Étienne Iloki, a exprimé la fierté du Congo d'être le pays invité d'honneur. Il a estimé que cette présence constitue une reconnaissance de la contribution congolaise à la littérature africaine et plaidé pour le renforcement des échanges entre les écrivains des deux pays.

La ministre sénégalaise de la Culture, Mame Coumba Diop, a salué la constance de l'AES dans l'organisation de cette rencontre. *« Trente-quatre éditions plus tard, la ferveur est intacte »*, a-t-elle affirmé, soulignant la fidélité des écrivains sénégalais à cette célébration.

Elle a également évoqué les liens historiques, artistiques et humains entre Dakar et Brazzaville, rappelant notamment la rumba congolaise des années 1960 et 1970, les familles sénégalaises établies en République du Congo et le parcours



Armel Saint-Silvère Dongou/DR

du sergent Malamine Kamara, compagnon de Savorgnan de Brazza.

Cette édition entend ainsi interroger la responsabilité de l'écrivain face aux crises contemporaines, en faisant de la littérature un vecteur de dignité humaine, de mémoire collective et de rapprochement entre les peuples.

Écrivain, poète, romancier, essayiste et ingénieur financier, Armel Saint-Silvère Dongou est l'auteur de plusieurs ouvrages techniques et littéraires, parmi lesquels Une traversée intérieure, Ton nom au bord du silence, Racines et lumière et Le Fleuve de nos mensonges.

M.A.N.

COP 31

Passer des déclarations d'intention aux actes

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, et le président de la 81e Assemblée générale des Nations unies, Khalilur Rahman, ont réitéré le 7 novembre à Brazzaville leur engagement de passer des déclarations d'intention aux actes, à quelques jours de l'ouverture de la 31e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31) à Antalya, en Turquie.

Conduisant une importante délégation des diplomates onusiens, le ministre des Affaires étrangères du Bangladesh a salué le rôle moteur du Congo et de son président sur l'échiquier environnemental mondial, notamment les enjeux liés à la préservation des écosystèmes forestiers et à l'urgence climatique. Accompagnés des ministres des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Serge Constant Bounda, et de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, Khalilur Rahman a visité la forêt primaire à Pokola, dans la Sangha.



Khalilur Rahman à sa sortie d'audience/DR

« Nous avons eu l'honneur d'avoir été accompagnés par leurs excellences, les deux ministres ici présents, pour faire la visite sur le terrain, de voir l'économie forestière et aussi comment est-ce que le soutien au peuple autochtone est entretenu. La justice climatique est très importante, parce que le bassin du Congo est le deuxième poumon mondial, il nous permet d'avoir notre santé mais les pays de ce bassin, notamment le Congo, soutiennent le plus grand poids financier de cette situation », a reconnu le diplomate onusien, insistant sur la nécessité d'instaurer une justice du changement climatique. En effet, le président de la 81e Assemblée générale des Nations unies entend faire de cette préoccupation un thème important dans son mandat.

Denis Sassou N'Guesso et Khalilur Rahman ont également parlé de la mobilisation de financements concrets, accessibles et prévisibles en faveur des pays abritant les grands bassins forestiers à l'instar du bassin du Congo. *« Après ici, le président de l'Assemblée générale sera à Antalya, à la COP31. Ayant vu ce qui s'est passé ici, ce sera une bonne base de donner la visibilité à ma visite au Congo. La priorité Afrique est la grande partie de mon mandat. Nous devons nous battre pour que l'Afrique ait un siège permanent au Conseil de sécurité, une justice pour l'Afrique. L'Afrique doit être à la table du dîner, elle ne doit pas être sur le menu. La pression de la dette qui est due, en grande partie à la guerre et au manque de ressources financières, est une des priorités également du mandat du président »*, a conclu le président de la 81e Assemblée générale des Nations unies.

Notons que pendant sa mission en terre congolaise, Khalilur Rahman a participé, le 6 novembre, à la cérémonie de lancement de la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement (2027-2036), couplée à la célébration de la 40e Journée nationale de l'arbre.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants sensibilisés aux bourses offertes par le CEO

Le Centre d'excellence d'Oyo pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (CEO) a éclairé la lanterne des étudiants des universités Denis-Sassou-N'Guesso et Marien-Ngouabi, les 3 et 4 novembre à Brazzaville, sur le lancement de la troisième édition de son programme national de bourses de recherche.

La troisième édition du programme national de bourses de recherche du CEO est destinée aux étudiants congolais inscrits en master 2 ou en doctorat, dans les établissements publics d'enseignement supérieur ainsi qu'aux candidats de niveau post-master rattaché à une institution de recherche.



Les étudiants s'informant sur les bourses de recherche du CEO/Adiac

« Les bourses comprennent une allocation mensuelle, un hébergement au CEO ainsi qu'un accès aux infrastructures de recherche, aux laboratoires et à un encadrement scientifique, conformément aux conditions du programme », a expliqué Gloire Justesse Adolphe-Mbou, lors des échanges avec les étudiants venus nombreux s'informer sur les critères, les conditions et les avantages afin de postuler.

Plusieurs étudiants ont salué l'initiative et se sont dit satisfaits de disposer des informations leur permettant de saisir les oppotunités offertes par le CEO, à travers son programme national de bourses de recherche qui est à sa troisième édition cette année.

Les projets proposés devront être en adéquation avec les thématiques de recherche du Centre et contribuer au développement de solutions scientifiques et technologiques adaptées aux besoins du pays. La clôture des dépôts de candidatures aura lieu le 30 novembre tandis que le démarrage prévisionnel des bourses se fera à partir de janvier 2027.

Les candidatures doivent être soumises exclusivement en ligne. Les candidats sont invités à consulter les informations relatives au programme et à soumettre leur dossier à travers le site officiel du centre : www.ceo.cg

Rominique Makaya